

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 10 Novembre 1896

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 24 octobre 1896, a nommé dans l'Ordre de Saint-Charles :

Grands Officiers : Son Exc. le Général Major Comte Paul Constantinowitsch Benken-dorff ; Maréchal de la Cour, Aide de camp de S. M. l'Empereur de Russie ;

Son Exc. M. Constantin Grégorewitsch Radtschenko ; Conseiller privé, Directeur des postes à Moscou ; *Jean Nicolaiowitch*

Son Exc. M. ~~Benjamin Isakovitch~~ Popoff, Conseiller d'Etat actuel, *Secrétaire* de la Chancellerie de S. M. l'Empereur de Russie.

Son Exc. le Général Major Iwanoff, Adjoint au Président du Comité d'organisation des fêtes du Couronnement de S. M. l'Empereur Nicolas II ;

Commandeur : Son Exc. M. Pierre Holschanski, Conseiller d'Etat, Chef du bureau de la Chancellerie du Maréchal de la Cour de S. M. l'Empereur de Russie.

NOUVELLES LOCALES

La cérémonie funèbre qui a eu lieu mercredi 4 novembre, à la mémoire des Princes défunts de la Famille Princièrè, a attiré la foule des fidèles monégasques dans notre Cathédrale dont le portail, la nef et le chœur étaient tendus de larges draperies noires bordées d'argent.

Le catafalque était entouré de magnifiques chrysanthèmes.

La maîtrise et l'orchestre ont fait entendre, sous la savante direction de M. Bellini, maître de chapelle, une messe comprenant le *Requiem* de Madono, le *Kyrie* de Barrière, *Misereremini* de Stenmann, dits par M. Toubas, un *Sanctus*, chanté par M. Bergonzi et un *Agnus Dei*, par M^{lle} Clémentine Orenge.

Sa Grandeur a donné l'absoute.

La population de Monaco apprenait avec une douloureuse surprise, dimanche matin, la mort de M. le Colonel de Sainte-Croix, Commandant Supérieur des Gardes et des Carabiniers de Son Altesse Sérénissime. M. de Sainte-Croix, qui était aimé de tous ici, avait succombé samedi soir à une attaque subite de congestion pulmonaire. Bien qu'il fut âgé de 78 ans, la robuste santé du Colonel ne laissait pas prévoir une si prompte fin.

M. Jean-Cléry Mercier de Sainte-Croix était né en 1818 à Quissac et toute sa vie fut celle d'un soldat.

Elève de Saint-Cyr et nommé, le 1^{er} octobre 1840, sous-lieutenant au 4^e de ligne, il acquit successivement et rapidement tous ses grades. En 1857, il était chef de bataillon des troupes indigènes d'Afrique ; lieutenant-colonel au 12^e de ligne en 1868, enfin colonel au 10^e, en 1870. C'est à ce

poste qu'il atteignit la mise à la retraite. Ses brillants services étaient récompensés par la croix de Commandeur de la Légion d'honneur.

Le 30 janvier 1879, la confiance de S. A. S. le Prince Charles III lui donnait le commandement supérieur des Gardes et des Carabiniers de la Principauté.

Il était Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Les funérailles du Colonel de Sainte-Croix ont eu lieu ce matin.

A 9 heures et demie, la dépouille mortelle était déposée dans le char funèbre, attelé de quatre chevaux caparaçonnés et empanachés, et le cortège se mit en marche. Des couronnes recouvraient le cercueil et le char. On y remarquait une magnifique croix en fleurs naturelles déposée au nom de S. A. S. Madame la Princesse.

Le deuil était conduit par MM. Mercier de Sainte-Croix, sous-inspecteur d'enregistrement à Villeneuve-sur-Lot ; M. Gaston Darnis et M. le Ch^{er} Joseph Marquet, fils, gendre et parent du défunt.

M. le Colonel Lucien Bellando de Castro, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, représentait le Prince.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le Chef d'escadron Paul, Commandant les Carabiniers ; M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. le Chef d'escadron Jeanmaire, Commandant du Palais, et le Lieutenant-Colonel du 3^e de ligne.

Derrière la famille venaient S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général ; M. le Général de division Metzinger, Commandant la 29^e division à Nice ; M. le Lieutenant-Colonel Comte Fourier d'Hincourt, Aide de Camp du Prince ; M. le Chef d'Escadron d'Etat-Major Alban Gastaldi, Officier d'ordonnance du Prince ; M. le Président de Lattre et les Membres du Tribunal Supérieur, tous les fonctionnaires de la Principauté ; M. Paul Glaize, Consul de France à Monaco ; un grand nombre d'Officiers de tous les corps formant les garnisons des Alpes-Maritimes ; M. Amé, Directeur, et les Officiers des Douanes des Alpes-Maritimes ; M. le Capitaine Ardoïn, commandant les Sapeurs-Pompiers ; M. le Comte de Coataudon ; M. Bornier, Directeur Général ; MM. Wicht et Fillhard, Directeurs de la Société des Bains de Mer ; les brigades des Douaniers résidant à Monaco ; M. Delalonde, Directeur, les Commissaires et les Agents de Police ; la Compagnie des Sapeurs-Pompiers ; des détachements de Carabiniers ouvraient et fermaient la marche. La Société Philharmonique précédait le char.

A la Cathédrale, M^{sr} Ramin a chanté la messe, M^{sr} l'Evêque a donné l'absoute. La Compagnie des Gardes, dont le drapeau était voilé de deuil, rendait les derniers honneurs à son chef regretté.

Au cimetière, S. Exc. M. Olivier Ritt a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

La mort qui enlève une personnalité d'élite, nous cause, même quand elle frappe sa victime après une longue existence dignement remplie, comme une surprise qui nous émeut douloureusement ; et cette émotion est doublement

profonde chez celui à qui incombe aujourd'hui le triste devoir de dire un dernier adieu au vaillant officier, à l'homme de bien, dont nous allons nous séparer à jamais, sur cette terre du moins.

Il est bien rare de rencontrer au même degré que chez le Colonel de Sainte-Croix, pareil ensemble de titres dignes de tous les respects.

Né en 1818, Jean-Cléry Mercier de Sainte-Croix s'était senti de bonne heure une véritable vocation militaire. Sorti de Saint-Cyr, Sous-Lieutenant, à 24 ans, il a conquis tous ses grades soit dans le corps d'occupation de l'Algérie, soit en prenant part à toutes les guerres soutenues par la France.

En 1870, devenu Colonel, sous les ordres de l'illustre Maréchal Canrobert, il a été de ces hommes intrépides dont l'héroïque résistance a excité, chez leurs adversaires même, une admiration on ne peut plus hautement témoignée.

Quand, à l'heure fixée pour tous, le Colonel de Sainte-Croix a cessé de faire partie de l'armée française active, il comptait près de cinquante-cinq années de services, y compris quinze campagnes dont le temps est double ; la décoration de Commandeur de la Légion d'honneur prouve comment ces services avaient été appréciés. Nous saluons en les remerciant le digne Général et les officiers français venus pour nous aider à rendre les derniers devoirs de leur ancien compagnon d'armes.

Son glorieux passé, qui le recommandait à tous les choix, lui faisait confier, quelque temps après, dans la Principauté de Monaco, les importantes fonctions de Colonel Commandant Supérieur, fonctions qu'il a remplies, pendant dix-sept années, avec une autorité, un tact et un dévouement auxquels le Prince, Notre Auguste Souverain, m'a donné la mission de rendre hommage. La croix d'Officier de l'ordre de Saint-Charles et de nombreuses distinctions honorifiques étrangères sont là, d'ailleurs, pour attester en quelle haute estime il était tenu.

Indépendamment de ses qualités comme officier supérieur, tous ceux qui ont connu M. de Sainte-Croix savent quelles étaient sa bonté, sa courtoisie, la sagesse de ses conseils, la sûreté de ses relations. Esprit droit et loyal, caractère désintéressé, il n'a jamais fait que le bien. Il avait le culte de tout ce qui est bon et sain.

Rien de plus touchant que ses sentiments pour sa famille, et si son départ subit de cette vie a pu laisser une grande amertume à ses enfants, il est permis de se demander si l'inconscience du moment suprême n'a pas mieux valu pour le tant regretté disparu que la cruelle épreuve de la séparation finale.

Il n'est pas de consolations humaines pour les siens. Nous ne pouvons qu'apporter autour de son cercueil l'hommage ému de notre respectueuse estime et de nos bien sincères regrets.

Leurs Altesse Sérénissime m'ont chargé de transmettre à toute sa famille l'expression de leurs sympathies pour sa légitime douleur et du grand chagrin causé par la perte de cet ancien, de ce fidèle, de ce respectable serviteur de la Principauté.

Adieu, Mercier de Sainte-Croix ! Tu as été brave entre les braves ! Tu as été homme de cœur et d'honneur, et tu as laissé à tous, le noble, l'impérissable exemple d'une vie entièrement consacrée au devoir !

Adieu ! Repose en paix.

La fête de saint Charles Borromée a été célébrée en grande pompe, dimanche dernier, en l'église de Monte Carlo. S. G. M^{sr} l'Evêque assistait pontificalement. La foule était énorme à la grand'messe. Les artistes de la Chorale ont interprété, avec beaucoup de talent, la belle messe de M. Vallini.

M^{sr} Chapon, évêque de Nice, est venu la semaine dernière faire visite à M^{sr} Theuret, évêque de Monaco.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre 1896 a été de 35,153.

Aujourd'hui, le *Journal de Monaco*, qui a 39 ans d'existence, est à son numéro 2,000.

Le Sport Vélocipédique Monégasque a fait, avant-hier, une promenade en machines jusqu'à Nice. Environ trente membres y ont pris part. A Nice, un déjeuner au restaurant Serra, quartier de la Madeleine, a réuni sociétaires et invités.

Réunion des plus cordiales. Au retour, arrêt au Garden Party de Nice, dont le propriétaire, membre du S. V. M., a fait les honneurs en offrant le champagne aux assistants.

Rentrée à Monaco à 5 heures, dans un ordre parfait.

La section d'escrime, formée au sein de la Société des Régates, a inauguré, dimanche à 2 heures et demie, la salle de ses exercices. Cette salle était trop petite pour contenir les invités, parmi lesquels M. le Ch^r de Loth, M. le Ch^r Marquet, présidents de la Société Philharmonique et des Régates.

La séance, dirigée par M. Gustave Carlet, a été fort intéressante.

Sept engagements entre tireurs à l'épée ont permis de constater l'excellente tenue des élèves et l'habileté des maîtres. Ils ont eu lieu dans l'ordre suivant :

MM. Elena et Emile Grange — Eugène Marquet et Louis Médecin — Ernest Vincent et Auguste Canis — Schiavi et Albert Vincent — Gustave Grange et Roux — Elena et Liberati — Barli et Sonza.

Un intermède, assaut au sabre entre M. Liberati et M. Avenia, a permis d'apprécier le jeu brillant de l'école italienne.

La séance a été close par une leçon de sabre donnée par M. Liberati à MM. Vaccarezza et Schiavi.

Puis la Société des Mandolinistes monégasques se fait applaudir et le champagne ouvre la série des toasts, qui sont portés au succès de la section d'escrime par M. le Ch^r de Loth, M. Bernard Treglia, au nom de la Société des Mandolinistes, et M. Victor Peyretti, délégué de la Société Chorale.

La Société des Régates nous communique l'avant-programme des fêtes qu'elle compte organiser cet hiver et les dates auxquelles elles sont fixées :

- 16 février, première bataille de fleurs à Monte Carlo ;
- 23 février, deuxième bataille de fleurs à Monte Carlo ;
- 28, 29 et 30 mars, Régates Internationales ;
- 19 avril, troisième bataille de fleurs, à la Condamine.

Les Sociétés Chorale et Philharmonique se préparent à célébrer solennellement la Sainte-Cécile, le dimanche 22 novembre.

A la messe qui sera chantée à la Cathédrale, la Chorale fera entendre l'*Hymne à Sainte-Cécile*, de Limnander ; le *Kyrie*, de Pons, et la *Prière*, de Ritz.

L'après-midi, notre orphéon donnera au théâtre des Variétés une matinée musicale, comprenant : un monologue dit par M. Bertrand ; une romance de Verdi, par M. Semeghini ; *Ténor et Directeur* (MM. Vigliani et Cressan) ; l'Invocation de *Robert le Diable*, par M. Huguet ; l'air de Pygmalion de *Galathée*, de Victor Massé, par M. C. Bronfort ; la *Forza del destino*, duo par MM. Boggiano et Bergonzi ; des chansonnettes, par M. Bertrand ; le grand air du *Barbier de Séville*, de Rossini, par M. Huguet ; les *Deux Aveugles*, d'Offenbach, par MM. Bergonzi et Cressan.

Chœurs : Les *Femmes de France*, de Lachmann, le *Dernier jour de Pompei*, de Ritz, la *Cour des Miracles*, de Léo Delibes.

Le soir, banquet annuel de la Société Chorale à l'hôtel Prince de Galles.

On nous communique les dépêches suivantes échangées à l'occasion du mariage de S. A. R. le

Prince de Naples et de la Princesse Hélène de Montenegro.

Ministro Casa Reale,

Roma.

Colonia Italiana di Monaco (Principato) nella fausta ricorrenza delle nozze delle LL. AA. Principe ereditario e Principessa Elena del Montenegro manda per mezzo vostro agli Augusti Sposi i più fervidi e sinceri voti di felicità e devoti alla Dinastia Sabauo plaude al gaudio intimo che è pure gaudio di tutta la famiglia Italiana.

Il Reggente il Vice-Consolato d'Italia,
E. DE ANGELIS.

Presidente Commissione Incaricato,
Dott. F. CASSINI.

24 Ottobre 1896.

Voici la réponse :

Firenze, li 31 ottobre 1896.

Augusti Sposi ringraziano cordialmente lei e intera colonia per auguri gentili.

Gen. 1^o aiut. campo,
TERZAGHI.

Condamnations prononcées par le Tribunal Supérieur, dans ses audiences correctionnelles du 5 et du 6 novembre :

Alexandre Eva, 55 ans, journalier à La Turbie, 6 jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ; 1 franc d'amende, pour ivresse manifeste.

Jacques Mevoglione, 32 ans, marbrier à Monaco, 3 mois de prison (par défaut), pour banqueroute frauduleuse.

Pascual Nanez, 24 ans, marchand ambulant, sans domicile fixe, 24 heures d'emprisonnement, pour mendicité.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

SERVICE D'HIVER DU 3 NOVEMBRE 1896

BUREAU DE MONACO

Avenue Saint-Martin

Ouvert tous les jours au public de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, les guichets postaux sont fermés à partir de 4 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE

Turbie, Laghet, Mont-Agel, 6 h. 45 matin.
Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, Monte Carlo, 6 h. 45 matin.

Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 45 matin.

Monte Carlo, 8 h. 10 matin.
Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Menton, 11 h. matin.

Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), Cette à Bordeaux, Mouans-Sartoux, Valbonne, Monte Carlo, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 1 h. 30 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Cannes, Toulon, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, Turbie, 2 h. 55 soir.

Monte Carlo, 4 h. 20 soir.
Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Marseille à Paris, 7 h. 35 soir.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. soir.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE APRÈS L'ARRIVÉE DES TRAINS

Monte Carlo, Beaulieu, Cannes, Marseille, Nice, Saint-Jean, Toulon, Valbonne, Villefranche-sur-Mer, Menton, Cabbé-Roquebrune, Italie, 8 h. 40 matin.

Paris à Lyon, Paris à Laroche, Lyon à Marseille, Cette à Tarascon, Avignon, Lyon, Marseille, Nice et Valence-sur-Rhône, Turbie, 8 h. 40 matin.

Lyon-gare, Antibes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Lyon à Marseille, Marseille à Nice, 1 h. 50 soir.

Monte Carlo, 1 h. 50 soir.
Paris, Lyon, Etranger, Lyon à Marseille rapide, 4 h. 50 soir.

Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Cannes, Beaulieu, Villefranche, Monte Carlo, Turbie, 4 h. 50 soir.
Italie, Menton, Cabbé-Roquebrune, 4 h. 50 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

- 1^{er} Départ, 7 h. mat. ; retour à Monaco, 7 h. 55 mat.
 - 2^e Départ, 8 h. 15 mat. ; retour à Monaco, 9 h. 10 mat.
 - 3^e Départ, 1 h. 30 soir ; retour à Monaco, 2 h. 25 soir.
 - 4^e Départ, 4 h. 25 soir ; retour à Monaco, 5 h. 20 soir.
- Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.
La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la 3^e levée des boîtes supplémentaires.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 4 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU

Menton, La Turbie, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 6 h. 50 matin.

Villefranche, Cagnes, Menton, 10 h. 45 matin.

Saint-Jean, Nice, Antibes, Cannes, Le Cannet, Valbonne, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie. Correspondances pour la voie de Brindisi, 1 h. 40 soir.

La Turbie, Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cannes, Toulon, route de Marseille à Lyon, Paris, ligne de Cette à Bordeaux, 2 h. 55 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France) 7 h. 45 soir.

Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 10 h. soir.

Monaco, Nice, Marseille (toutes destinations, voie de France), 11 h. 30 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 h. matin.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monaco, France et Etranger, 9 h. matin.

Ligne de Lyon à Marseille, Antibes, Nice, Saint-Jean, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Monaco, 2 h. soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco (France et Etranger), Menton, Italie, 4 h. 30 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

7 h. 25 matin, 8 h. 40 matin, 1 h. 55 soir, 4 h. 50 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

7 h. 30 matin, 8 h. 45 matin, 2 h. soir, 4 h. 55 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'été de la Saint-Martin s'annonce agréablement. Les pluies ont cessé et le soleil modère la température. Les inondations cessent ; la baisse de la Seine s'accroît d'heure en heure. Les ouvriers débardeurs vont toucher une indemnité de chômage sur la somme de 9,000 francs versée par le Conseil Municipal. Le Rhône imite la Seine ; sa décroissance nous est signalée par le télégraphe. Nos compliments à ces deux fleuves qui auront la sagesse de rentrer dans leurs lits.

Les Parisiens paraissent tout heureux d'avoir un mois de novembre plus sec que le mois d'octobre et c'est avec joie qu'ils ont accueilli la nouvelle que les bateaux de la Compagnie Parisienne allaient reprendre leur service régulier de transport de voyageurs.

La vie en plein air, qui a pris un si grand développement, va reprendre toute son activité ! Les chasseurs, les yachtsmen, les cyclistes, les pédestriens s'empressent de donner de l'élan à leurs muscles. Il y a bien un peu de mode dans ces sports et surtout dans l'abus des vocables anglais qu'ils provoquent, mais ces jeux et ces exercices physiques sont utiles à la santé du corps si propice à la santé de l'âme. Ce qui permet d'excuser un argot qui, après tout, n'est pas plus ridicule que celui des ateliers d'artistes, des coulisses de théâtre ou des bureaux de rédaction.

×

La fête de la Toussaint et le jour des Morts ont, comme toujours, rempli nos rues de longues théories de robes de deuil et de redingotes noires. Les nécropoles étaient encombrées et la police avait dû établir de nombreux services d'ordre. Les agents prononçaient le traditionnel : « Circulez, Messieurs ! » ; mais ils y ont mis une telle discrétion que nous n'avons pas eu, à la Chambre des députés, d'interpellation au sujet de leur intervention.

Dans les villes mortes, hélas ! la paix règne mieux que dans les villes vivantes. Malgré son profond respect des morts, Paris ne perd pas ses habitudes un peu particulières. J'ai rencontré au Père-Lachaise une jeune femme en grand deuil. Elle avait fait *métalliser* sa fillette de trois mois qu'elle venait de perdre il y a quelques temps. « De cette façon, me disait-elle, les traits de ma chère enfant ne s'altéreront point ».

Je rencontraï un de nos édiles du côté de Montmartre.
— Nous voilà loin, nous dit-il, de l'époque où les forains avaient le respect des autorités et terminaient toutes leurs représentations par cette formule classique : « Monsieur et Madame le Maire est-il content? »

Cette année, la traditionnelle fête foraine de Montmartre sera dénuée de pittoresque. Sur quatre cents places environ à attribuer aux saltimbanques, bateleurs et comédiens errants, c'est à peine si une cinquantaine ont été adjudgées. Elles seront occupées par des « riches », des propriétaires de ménageries, de carrousels, de manèges et de spectacles luxueux qui ont de l'argent et peuvent disputer à prix d'or les bonnes places, mises cette année aux enchères d'après la nouvelle ordonnance municipale. Mais les petits forains, les « pauvres » se sont mis en grève. Ils se sont constitués en syndicats et réclament le retour à l'ancien règlement d'après lequel les places étaient distribuées selon l'ordre d'inscription à un tarif abordable aux plus petits tenanciers de tourniquets.

Cette grève fait le bonheur de certains habitants du quartier que le bruit des forains assourdissait pendant des mois entiers et surtout de la Ligue anti-foraine de Montmartre qui est, comme on sait, présidée par M. Gérôme, membre de l'Institut.

Le Président de la République, qui aime la vie en plein air, a donné une fort belle chasse en l'honneur des grands-ducs de Russie Wladimir et Alexis et le duc Eugène de Leuchtenberg.

On a beaucoup parlé, pendant le déjeuner, du tsarewitch qui réside depuis plusieurs mois à Abbas-Tuman, dans le Caucase. Sa santé s'est beaucoup améliorée.

Le climat d'Abbas-Tuman est très doux jusqu'à la fin de l'automne; mais on se préoccupe de trouver au prince une villégiature pour l'hiver. On se souvient qu'il a séjourné l'hiver dernier à la Turbie. Il se pourrait fort bien qu'il y retournât cette année. Il a été question de Corfou; mais le tsarewitch a conservé de Nice et de Monaco un si bon souvenir, qu'il est probable que son désir sera de retourner sur le littoral méditerranéen français.

×

On parle encore des fêtes russes. Ce qui prouve qu'à Paris tout ne s'oublie pas toujours en vingt-quatre heures.

Comme dernier incident, laissez-moi vous narrer une excentricité des collectionneurs :

Parmi les « souvenirs » mis en vente à l'occasion des souverains russes à Paris, figurait une carte-postale dite franco-russe représentant le Tsar et M. Félix Faure, séparés par un trophée de drapeaux russes et français. Cette carte, qui se vendait dix centimes, est actuellement cotée cinq francs à la bourse des timbres-poste.

Mais, pour qu'on la paie ce prix, il est indispensable qu'elle ait été oblitérée et mise à la poste le 6 octobre, jour de l'arrivée à Paris de l'empereur et de l'impératrice!

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 novembre au 8 novembre 1896
FORTE DEI MARMI, navic., Bianca B., ital., c. Nardini, marbre.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone, sable.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune, id.

SOCIÉTÉ ANONYME des HALLES et MARCHÉS
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Messieurs les actionnaires sont informés qu'un acompte sur l'exercice 1896-1897 de 20 francs par action, leur sera payé à partir de ce jour, contre remise du coupon n° 4.

Monaco, le 10 novembre 1896.

Le Président du Conseil d'administration,
JULES LETAINTURIER.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco

ADJUDICATION

à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, 39, rue Grimaldi
le lundi 30 novembre 1896, à 2 heures

de trois lots de terrain à bâtir, situé à Monaco, jardin de Millo, des contenance et sur les mises à prix ci-après:
Le 1^{er} lot de 183 mèt. car., mise à prix: 7,000 fr.
Le 2^e lot de 183 mèt. car., mise à prix: 7,000 fr.
Le 3^e lot de 289 mèt. car., mise à prix: 10,000 fr.
(allotissement)

Après la mise en vente de chacun des deux premiers lots, ces deux lots seront allotis et mis en adjudication ensemble.

Entrée en jouissance immédiate.

Consignation pour enchérir: 3,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire, depositaire des plans et cahier des charges.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-ALBERT

Samedi 14 Novembre 1896

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS

ILLUMINATION GÉNÉRALE

de la place du Palais, de la ville de Monaco
et de la Condamine

A 8 heures, sur l'Esplanade de la Batterie

FEU D'ARTIFICE

Tiré par STEVANO

FEUX DE BENGALE

Sur la place du Palais

CONCERT par la Société Philharmonique

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

de Monaco aux Moulins

Avec le concours de la Lyre Niçoise, de la Société Philharmonique et des clairons de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Dimanche 15 Novembre, à 8 h. du matin

SALVES D'ARTILLERIE

A 11 h. et demie, sur la place du Palais

REVUE DES GARDES D'HONNEUR & DES CARABINIERS

De 2 à 4 heures, sur la même place

JEUX DIVERS

Mât de cocagne — Course de femmes avec haquets pleins d'eau — Le Farinier — Course de brouettes tandem — Marche à la turque — Jeu des ciseaux — Course aux ânes plates et d'obstacles.

Des prix seront attribués aux vainqueurs

CONCERT

donné par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

Le soir, à MONTE CARLO

FÊTE DE NUIT

ILLUMINATION

DE LA PLACE ET DES AVENUES DU CASINO

Par André ROBAUDY, de Nice

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, au kiosque de la Terrasse

CONCERT

Par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

A 8 heures et demie, au Fort Antoine

FEU D'ARTIFICE

Tiré par RUGGIERI

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

AUX FLAMMES DE BENGALE

A 9 heures, au kiosque de la Terrasse

CONCERT INSTRUMENTAL

DONNÉ PAR

L'ORCHESTRE DU CASINO

Sous la direction de M. Léon JEHIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le cinq novembre courant, M. JEAN BARBUT, négociant en vins, demeurant à Nice, a acquis de M. JOSEPH FISSORE, marchand de vins, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de Café-Débit qu'il exploitait dans la Condamine, maison Vérine, rue Sainte-Suzanne, n° 11 bis.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait : L. VALENTIN.

M. JOSEPH FISSORE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que, bien qu'il ait cédé son fonds de Café-Débit, il continue le commerce de Vins et Spiritueux, au n° 2 de la rue Imberby.

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
2	748.9	749.0	749.5	750.1	751.2	11.0	11.6	12.9	11.3	10.1	87	S E fort	Couvert, pluie		
3	754.7	754.8	754.9	755.7	756.9	9.7	11.1	13.8	12.0	10.9	79	S O faible	Variable		
4	757.3	756.1	756.5	757.1	758.5	10.2	12.1	13.2	13.0	12.5	91	id.	Couvert, pluie		
5	764.0	764.5	764.1	763.1	762.2	13.5	15.4	15.2	14.1	13.5	75	Calme	Beau		
6	761.0	761.8	762.2	762.0	761.7	15.5	15.0	15.5	14.7	14.7	84	S E fort	Couvert, pluie		
7	761.2	759.0	757.7	757.1	756.0	13.2	14.8	15.7	14.8	14.1	71	S O faible	Beau		
8	753.9	753.0	751.9	751.7	750.9	12.7	14.0	15.1	14.2	13.6	89	S E faible	Variable		
DATES		2	3	4	5	6	7	8							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	13.0	13.8	13.9	15.5	15.5	15.9	15.1						
		Minima	9.5	8.9	10.1	12.6	13.1	12.9	12.5						
												Pluie tombée: 32 ^{mm} 7			

